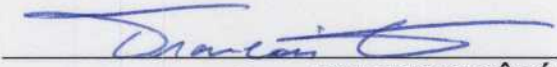


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de mettre fin au financement des organismes à but non lucratif ayant une vocation économique.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 10 JUIN 2008.

Québec, ce dix-neuvième jour de juin 2008


FRANÇOIS CÔTÉ
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

